



### Investir sur les Fonds

#### **Avertissement**

L'investissement sur les marchés boursiers s'adresse à des investisseurs souhaitant valoriser leur capital et qui acceptent en contrepartie un risque de perte en capital. Avant toute décision d'investissement, veuillez-vous reporter à la rubrique facteurs de risque des prospectus ou DICI pour les Fonds de droit français et/ou la version française approuvée par les autorités de tutelles luxembourgeoise, irlandaise, autrichienne et anglaise. Lisez attentivement dans le DICI ou le prospectus la partie relative aux frais. Elle vous indiquera les frais maximaux d'entrée et de sortie, les frais courants (frais de gestion, commission de mouvement) et la commission de surperformance.

Le placement en Bourse est risqué, vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, ne sont pas constantes dans le temps et ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital.

Avant d'investir, nous vous invitons à comparer les Fonds afin de choisir le produit qui correspond le mieux à votre expérience, à vos besoins et à vos objectifs personnels (notamment en termes de degré d'acceptation du risque de perte en capital et de durée d'investissement envisagée) et d'adapter le montant investi à votre situation financière. Pour cela, lisez les DICI, ainsi que la note détaillée (ou la notice d'information le cas échéant) et le règlement ou les statuts de l'OPC. Ces documents vous aideront à comprendre le Fonds et à prendre connaissance de ses différentes caractéristiques (frais, modalités de rachat, objectifs d'investissement, profil de risque et de rendement, etc.)

Mai 2018 - Binck.fr



## **SOMMAIRE**

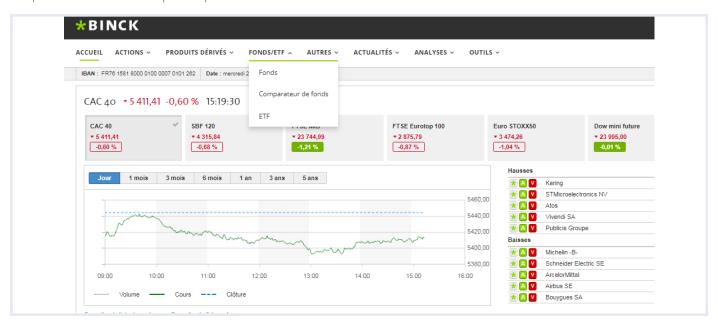
1	Trouver un Fonds A Onglet Fonds/ETF B Barre de recherche	2
2	Comparer plusieurs Fonds  A Recherche et Comparaison  B Fiche valeur	2
3	La fiche valeur  A Synthèse  B Composition  C Rendement et risque  D Autres rubriques	4
	Les ordres  A Placer un ordre  B. Le DICL: les informations «clés»	6



# **1 TROUVER UN FONDS**

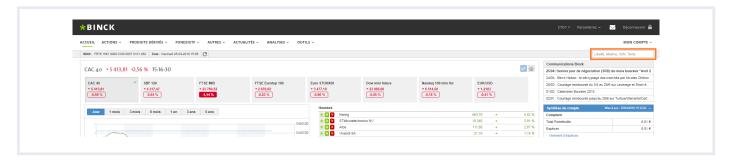
### A - Onglet Fonds/ETF

Sur le site Binck.fr, vous trouverez une sélection de 550 fonds comprenant des fonds actions, obligations, monétaires, et mixtes. Un comparateur de fonds est disponible pour vous aider dans vos choix d'investissement.



#### B - Barre de recherche

A l'aide du libellé, du Mnémo, du code ISIN, ou de mots clefs, vous pouvez retrouver un fonds grâce à la barre de recherche.

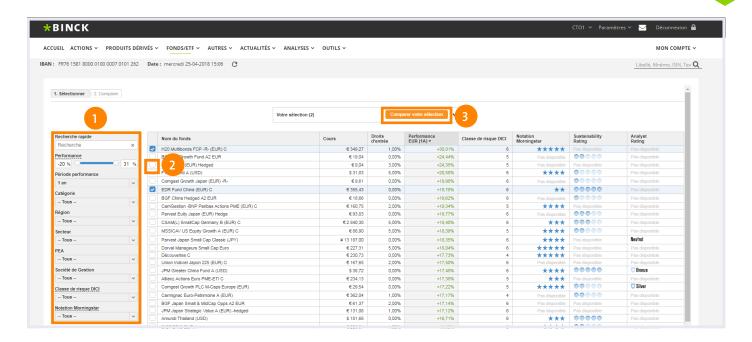


# 2 COMPARER PLUSIEURS FONDS

## A - Recherche et Comparaison

Dans l'onglet « Comparateur de fonds », vous avez la possibilité d'analyser simultanément les fonds qui vous intéressent.





- Recherchez les caractéristiques de fonds qui vous intéressent
- 2 Cliquez sur cet encart pour sélectionner un fonds
- 3 Comparez votre sélection



- 4 Sélectionnez la période de votre choix
- 5 Ajoutez un indice de référence dans le graphique

#### B - Fiche valeur

Vous pouvez également comparer les Fonds entre eux et/ou avec un indicateur de référence en les ajoutant au comparateur à partir de la fiche valeur.





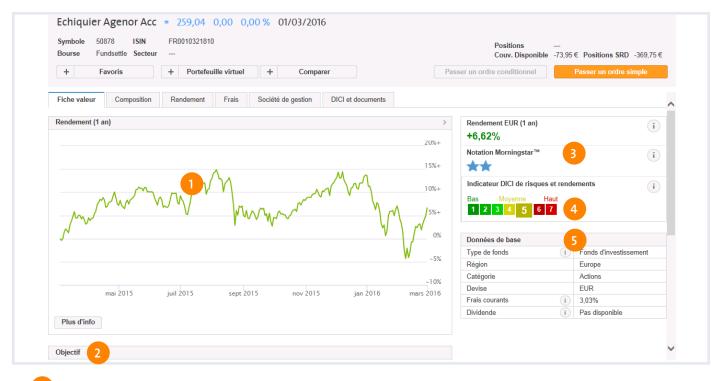
1 Après avoir sélectionné votre Fonds, cliquez sur l'icone « comparer »

# **3 LA FICHE VALEUR**

Accédez à la fiche complète et détaillée du Fonds.

### A - Synthèse

Le 1<sup>er</sup> onglet de la fiche valeur donne une vue d'ensemble sur le Fonds.



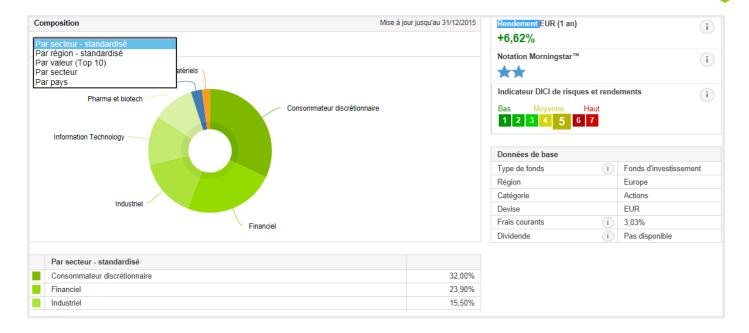
- 1 Graphique du rendement sur 1 an
- 2 Objectif et stratégie d'investissement du Fonds
- 3 Notation Morning star
- 4 Note risque DICI
- Caractéristiques principales

## **B** - Composition

Le 2<sup>e</sup> onglet affiche la répartition des valeurs investies dans le portefeuille du Fonds :

- Par secteur
- Par importance (top 10)
- Par zone géographique





### C - Rendement et risque

Le 3° onglet permet de voir le rendement et la volatilité du Fonds sous forme de graphique et de tableau.



## D - Autres rubriques

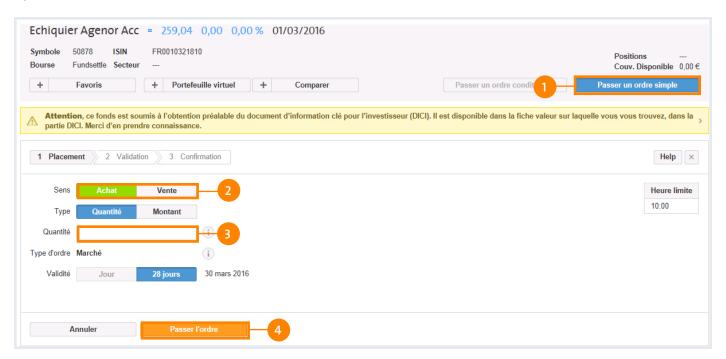
- Frais : ce 4º onglet présente les différents frais liés au Fonds dont les droits d'entrées Binck
- Société de gestion : ce  $5^{\rm e}$  onglet affiche plus d'informations sur la société de gestion du Fonds
- DICI et documentation : ce 6e onglet permet de retrouver le DICI et toute la documentation disponible avant d'investir



# 4 LES ORDRES

#### A - Placer un ordre

A partir de la fiche valeur du Fonds choisi :



- 1 Cliquez sur « Passer un ordre simple » et à partir du nouveau module, entrez les caractéristiques voulues
- 2 Sélectionnez le sens de l'ordre : « Achat » ou « Vente »
- Renseignez la quantité ou le montant que vous désirez (la quantité sera automatiquement ajustée en fonction du montant )
- 4 Confirmez en cliquant sur « Passer l'ordre »

Par défaut, le type d'ordre sera « Au marché » et la validité jusque « À révocation ». En effet, la société de gestion établira un prix de façon quotidienne ou hebdomadaire (la valeur liquidative) qui n'est pas connu à l'avance par l'investisseur. Cette valeur liquidative est établie par la société de gestion en divisant le montant global du portefeuille par le nombre de parts ou d'actions émises. L'ordre transmis est donc un ordre de type au marché qui est irrévocable et ne peut être annulé.

Le prix d'achat final correspond à la valeur liquidative du Fonds majorée d'éventuels frais et le prix de vente correspond à la valeur liquidative minorée d'éventuels frais.

#### B - Le DICI: les informations «clés»

Pour chaque OPCVM, la société de gestion doit établir un prospectus et un Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), qui sont contrôlés par l'Autorité des Marchés Financiers. Le DICI est indispensable pour s'informer sur le produit et le comparer aux autres OPCVM.

Pour cela, via la Fiche valeur :



Fiche valeur Composition Rendement Frais Soci	été de gestion	DICI et documents1		
	Langue	Date	PDF	
Le Prospectus	Anglais	01-07-2015	191 kB 🕏	
Le rapport intérimaire	Anglais	30-06-2015	341 kB 🛂	
Le rapport annuel	Anglais	31-12-2014	9,6 MB 💆	
DICI	Français	09-09-2015	130 kB 🖞	

1 Vous pouvez retrouver le DICI en cliquant sur l'onglet « DICI et documents ».

Les informations à repérer sont notamment :

- le profil de risque et de rendement
- les frais d'entrée si le Fonds n'est pas partenaire (s'il s'agit d'un Fonds partenaire, des frais d'entrée réduits sont indiqués dans la liste des Fonds partenaires).

#### Rétrocessions sur OPCVM/FIA

Binck.fr, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion, sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé que Binck.fr n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont compris entre 0% et 2% selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Les conditions de rétrocession convenues entre Binck.fr et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à Binck.fr.



Le placement en Bourse est risqué. Vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps. L'investisseur doit consulter avant tout investissement tout document d'information relatif à l'instrument financier. Le Client est seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure et doit apprécier ses choix d'investissement en fonction de sa situation financière, de son expérience et de ses objectifs en matière de placement (notamment degré d'acceptation du risque de perte et durée d'investissement envisagée).